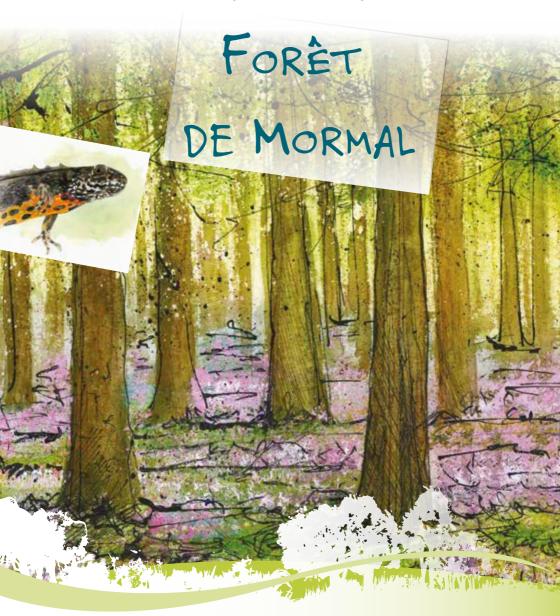
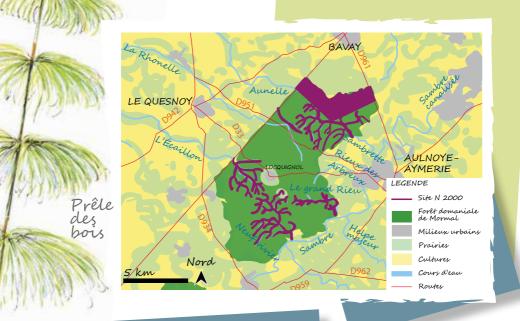
ZSC SITE NATURA 2000





EN BREF

Ce site fait partie de la forêt domaniale de Mormal, le plus grand massif forestier du département qui couvre plus de 9000 hectares. Il est remarquable notamment pour sa végétation forestière particulière liée à la diversité des sols et pour son chevelu étendu de cours d'eau.

INFO SITE FR3100509

DÉSIGNATION: par arrêté le 12 avril 2016

SUPERFICIE: 987 hectares

ANIMATEUR: DDTM DU NORD

COMMUNE: Locquignol

Le Chabot commun se confond avec le fond des cours d'eau. La nuit il chasse à l'affût en gobant les proies passant à sa portée.

MILIEUX ET FAUNE REMARQUABLES

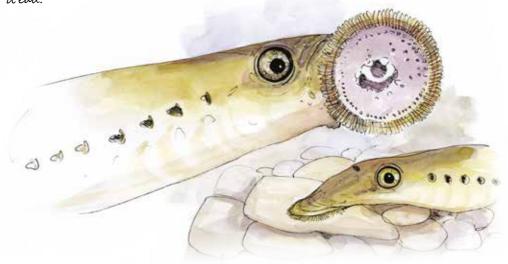
Bien que cette forêt ait subi de multiples pressions lors des guerres mondiales (destruction, coupes de bois intensives et tassement des sols), les végétations forestières originales abritent des espèces de plantes patrimoniales telles que la Prêle des bois. L'important réseau de cours d'eau accueille notamment le Chabot commun et la Lamproie de Planer.

Les inventaires ont permis de répertorier treize espèces de chauve-souris dont le Murin de Bechstein.



Le Murin de Bechstein a des oreilles très longues qui dépassent son museau rose. Il utilise les cavités des arbres pour dormir et élever ses jeunes.

La Lamproie de Planer a une bouche en forme de ventouse. Elle vit exclusivement en eau douce et meurt après son unique reproduction. Elle a de plus en plus de difficultés à accéder à des zones de frayères en raison des ouvrages présents sur les cours d'eau.



LES ACTIONS

- Sur les cours d'eau, effacer les obstacles à la migration des poissons, restaurer la morphologie du lit et les frayères, procéder à l'enlèvement raisonné des embâcles, mettre en place des passerelles de franchissement des engins forestiers;
- En forêt, préserver les arbres à cavités et les bois vieillissants pour les chauves-souris et les insectes mangeurs de bois.



INFORMATIONS / CONTACTS

Pour consulter les documents de gestion, connaître les actions subventionnées, ainsi que la réglementation (travaux sur le milieu aquatique, sylviculture, pêche, agriculture, activités sportives, urbanisme, etc.), demandez conseil auprès :

de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord (Lille)

Service Eau et Environnement

03 28 03 83 00

nord.gouv.fr

de l'Office National des Forêts
Agence territoriale Nord et Pas-de-Calais
03 20 74 66 10





